

Conseil communal, Château-d'Oex
Commission gestion-finances **COGEFI**

**Rapport « extraordinaire » de la COGEFI pour les préavis 16, 17 et 18
soumis au Conseil communal du 31 octobre 2019**

La COGEFI composée de M. Maxime Lenoir Président, Mmes Anastasia Andrey, Sylviane Clot excusée et de MM. Nicolas Burri, Yves-Julien Delessert, Xavier Ecoffey, Michel Jequier, Jean-Louis Rossier, s'est réunie le 9 octobre dernier pour une séance extraordinaire.

En effet, c'est sur l'initiative de notre Président que la COGEFI s'est réunie, bien qu'aucun des préavis présentés ce soir ne dépasse le montant de frs 400'000 qui représente la limite actuelle nécessitant l'avis de la COGEFI, sur la capacité financière de la Commune. Toutefois, les préavis qui nous sont soumis représentent quand même un montant cumulé de frs 449'000. — sans tenir compte des éventuelles subventions à recevoir.

Les membres de la COGEFI ont donc pris connaissance des préavis susmentionnés avec satisfaction, dans le sens où les préavis 16 et 18 amènent une certaine valeur ajoutée à notre Commune dans le domaine touristique, avec de futures probables retombées financières. En effet, le préavis 16 relatif au Musée du Pays-d'Enhaut et à son Centre suisse du papier découpé s'inscrit parfaitement dans le cadre du développement des activités de diversification touristiques, tandis que le préavis 18 propose de s'occuper d'une catégorie importante de notre population, soit les seniors et leur qualité de vie.

Sur le plan purement financier et sur la base des indications fournies par notre boursier M. Chapalay, la COGEFI confirme que notre Commune a la capacité de financer les préavis qui vous sont soumis ce soir. A l'issue de ce Conseil et pour autant que tous les préavis soient acceptés, le solde disponible s'élèvera à frs 1'306'713 pour cette fin d'année.

*Commission gestion-finances
Le rapporteur : M. Jequier*



Château-d'Oex, le 19 octobre 2019